

Calendrier

IPR POLE EMPLOI

vendredi 6 mai 9h30

Secrétariat de l'Union

mardi 10 mai 2022 17h

Commission Exécutive de l'Union

jeudi 19 mai 2022 14h30

CONSEIL CPAM 94

6 mai 2022 9h30

Formation Négociier

session 23 au 25 mai 2022 :
clôture des inscriptions et
convocations adressées

Formation Découverte

session 20 au 24 juin 2022 :
clôture des inscriptions et
convocations adressées

JOURNAL FO

VAINCRA 94

Le journal de l'Union
Départementale- **FO VAINCRE94**
de mars est disponible -
Diffusion auprès de salariés et
adhérents avec réservation
auprès de Nathalie ou Miriam

SITE INTERNET UD FO 94

www.fo94.fr

notre site a été remodelé et
rafraîchi avec ses rubriques
habituelles, communiqués,
formation syndicale,
documentations,
publications, etc.....

25 ème CONGRES CONFEDERAL

ROUEN 30 mai au 3 juin 2022

ouverture des travaux lundi 30 mai 10h :
installation du Congrès

RAPPEL déclaration des délégués et inscriptions sur le site e-fo.fr

le syndicat déclare son délégué avec le numéro de la carte syndicale
mentionnée en bas de carte syndicale - l'ud, puis la fédération et la
confédération les valideront par la suite.

Base mandat/voix cotis 2017 à 2020, être à jour des cotisations.



1ER MAI 2022-COMMUNIQUE URIF FO



Après l'élection présidentielle, une nécessité : revendiquer et manifester le 1er mai

Comme chaque année depuis plus de 20 ans, l'Union Régionale FO d'Ile de France célébrera la journée internationale des **droits des travailleurs** devant le **Mur des Fédérés**.

Il y a 151 ans les Communards se battaient déjà pour instaurer des droits en faveur des ouvriers. Les questions des salaires, du temps de travail, de la démocratie, du contrôle des délégués était déjà posée.

Bien entendu aujourd'hui ces questions sont toujours posées, certes d'une autre manière, mais ces problématiques sont encore d'actualité.

Au moment où l'âge de départ en retraite est remis en cause, la disparition des 42 régimes programmée, où les richesses produites sont toujours captées par une poignée de patrons, où les profits explosent et où les salaires sont bloqués, il n'est pas inutile de regarder comment le gouvernement de la Commune dans une expérience unique de 3 mois avait jeté les bases d'une société plus juste.

Aussi avant d'aller manifester l'après-midi de manière unitaire entre République et Bastille, l'URIF FO vous invite à participer à ce rassemblement au Mur des Fédérés.

Nous vous donnons donc rendez-vous à **9h30** à l'entrée « rue des Rondeaux » du Père Lachaise pour nous rendre ensemble devant le Mur et en profiter pour rendre hommage à la mémoire de Léon Jouhaux.

Paris le 25 avril 2022



YVES VEYRIER, Secrétaire général de FO, réagissait à l'élection du Président Macron, dimanche 24 avril sur RADIO RCF

Récemment, Emmanuel Macron s'est dit prêt à ouvrir la porte à un débat sur l'âge de départ à la retraite à 64 ans, et non plus à 65 ans. Est-ce que ça change quelque chose pour vous ?

Yves Veyrier :

Non, ça ne change pas vraiment l'idée initiale puisqu'il dit que c'est toujours 65 ans. Maintenant on va jusqu'à 64 ans et on verra à ce moment-là puisqu'on sera au terme, avec le rythme qu'il propose, du quinquennat qui démarre aujourd'hui. Cela ne change pas vraiment les choses. Il faut bien avoir en tête que reculer l'âge légal de départ à la retraite, ça va obliger à devoir partir plus tard pour tous ceux qui attendent impatiemment. Même à 62 ans aujourd'hui, quand on n'a pas la durée de cotisation, c'est déjà compliqué, on subit une décote, et, d'ailleurs, beaucoup choisissent de subir une décote parce qu'ils sont fatigués, ils n'en peuvent plus. Le projet, et c'était clair d'ailleurs dans ce qui a été explicité par le Président lui-même dans les divers débats, conduirait à ce que ceux qui sont en carrière longue, qui ont commencé avant 20 ans, ou qui ont des travaux pénibles, de toute façon partiront plus tard qu'aujourd'hui. Ils partiront deux à trois ans plus tard également. Donc, non ça ne change pas grande chose !

Ça veut dire que sur ce point, vous étiez plutôt d'accord avec Marine Le Pen qui proposait une retraite à 60 ans pour les personnes ayant commencé à travailler entre 17 et 20 ans ?

YV : Je ne suis pas d'accord avec Marine Le Pen. Je suis en conformité avec les revendications que porte la confédération Force Ouvrière, ses syndicats, ses délégués, ses militants. Que certains veuillent surfer sur les revendications des syndicats dans le cadre d'une campagne politique, cela les regarde, mais nous ne nous positionnons pas ainsi. Vous savez, dans le passé nous avons eu des expériences où lorsque ceux qui arrivent au pouvoir veulent faire le bien des salariés à la place des salariés eux-mêmes, ça ne se passe pas toujours bien, même quand c'est sincère. Ce qui est important, c'est ce que FO a toujours dit : un, l'indépendance du syndicat et deux, s'assurer que le syndicat sera bien là, le moment venu, pour faire valoir les droits et l'intérêt des salariés.

Yves Veyrier la contestation de la réforme des retraites, ça fait partie d'une des crises auxquelles le Président sortant a dû faire face au cours de son premier quinquennat. Est-ce que vous êtes prêt potentiellement à une nouvelle mobilisation de grande ampleur comme cela a été le cas en 2019, en 2020. Est-ce que vous êtes prêt à accepter ne serait-ce que l'idée d'une réforme des retraites ?

YV : Les cinq confédérations sont opposées au recul de l'âge de départ à la retraite. Les cinq confédérations syndicales représentatives de ce pays.

Donc, je crois qu'il faut absolument que cela soit entendu. Nous sommes en contact régulier. Nous allons à nouveau prendre contact entre nous. Je m'adresse à mes quatre homologues pour examiner ce que nous pouvons faire pour empêcher – il s'agit bien d'empêcher – ce recul de l'âge de départ à la retraite. En 2017, déjà, le Président de la République avait, dans son programme, la réforme dite du système universel de retraite par points. Il essayait de nous expliquer que son élection valait onction du suffrage universel. On sait très bien que, en 2017, comme cette année d'ailleurs, la plupart de celles et ceux qui ont voté et qui ont voté en faveur de Monsieur Macron, n'ont pas voté spécifiquement [pour cela] et ça n'est pas un référendum ou un plébiscite sur le sujet des retraites. C'était, très largement, pour des raisons multiples, et, cela a dominé le débat, contre l'extrême droite. Donc cela ne peut pas valoir plébiscite en faveur d'un recul de l'âge de la retraite. En 2017, le Président de la République n'a pas réussi à convaincre ensuite du bien-fondé puisqu'il a dû faire marche arrière à plusieurs reprises. La pandémie est arrivée par-dessus. Je retiens aussi que le Président de la République lui-même, en juin 2021, expliquait que, finalement, ce projet n'était pas le bon, qu'il fallait faire autrement parce que c'était « extrêmement complexe et porteur d'inquiétudes ». Heureusement, que son projet, pourtant dans sa campagne, n'avait pas été mis en œuvre, puisque lui-même convenait au final que ce n'était pas du tout la bonne idée.

Pour conclure, Yves Veyrier, comment est-ce que vous voyez les cinq prochaines années avec ce nouveau quinquennat d'Emmanuel Macron ? Comment est-ce que vous envisagez le dialogue social ?

YV : A chaque jour suffit sa peine. Ce qui est important par rapport au dialogue social c'est de bien faire passer le message que la concertation ça ne peut pas consister à dire : je prends la décision, en l'occurrence de reculer l'âge de la retraite, et je vous demande de la mettre en œuvre. Ça ne marche pas ça ! Il faut que nous soyons entendus sur le bien-fondé des raisons que nous avançons pour nous opposer au recul de l'âge de la retraite. Nous avons des raisons, y compris au regard du financement de l'équilibre des systèmes de retraite. La question qui doit être absolument résolue c'est de faire en sorte que tout un chacun ait accès à un emploi de qualité, pérenne, dès l'entrée dans la vie active jusqu'au moment de la retraite. Le gouvernement, le Président de la République nous dit : on va reculer l'âge de la retraite mais, bien-sûr, il va falloir qu'on fasse en sorte que ceux qui n'ont déjà plus d'emploi aujourd'hui au moment de pouvoir partir à la retraite en aient un. Commençons par ça et nous verrons ensuite ! Si on garantit un emploi de qualité à toutes et tous, on aura résolu la question de l'équilibre financier des retraites.

YVES VEYRIER Secrétaire général de Force Ouvrière



© F. BLANC

PROXIMITÉ OU ADHÉSION SYNDICALE?

La confédération FO a, bien avant le premier tour de l'élection présidentielle et au lendemain de celui-ci, rappelé que l'indépendance syndicale, fondatrice de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, l'a, tout au long de son histoire, conduite à demeurer sur sa légitimité syndicale et à ne pas donner de consignes de vote à quelque élection politique. Cela ne nous empêche pas, comme nous l'avons fait aussi, dans les mêmes conditions, d'exprimer clairement et sans ambiguïté notre détermination à préserver les principes républicains, laïcs et universalistes – à la fois au sens républicain et au sens ouvrier.

FO a toujours été et demeure « *sans faiblesse, sans concession sur ses valeurs fondamentales : le refus du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, des slogans qui font de l'étranger, du migrant, le bouc émissaire faute d'apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social* ». Il faut rappeler que la France a ratifié la convention 97 de l'OIT, qui oblige les États à prendre « *toutes mesures appropriées contre la propagande trompeuse concernant l'émigration et l'immigration* », et « *à veiller à ce que les travailleurs migrants et les membres de leur famille bénéficient d'une protection médicale suffisante* ».

Comme nous n'avons pas tu nos revendications, en particulier pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour le rétablissement d'une fiscalité progressive mettant à contribution les hauts revenus et les revenus financiers, pour la fonction publique et les services publics, et notre détermination à « *combattre toute réforme des retraites visant à supprimer tous les régimes existants, fondés sur la solidarité intergénérationnelle, et à reculer l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation)* ».

Certains journalistes l'ont souligné.

Plusieurs articles ont aussi fait référence au sondage rituel de sortie des urnes, interrogeant les électeurs sur leur vote et sur leur proximité syndicale. Cela a conduit, comme d'habitude, à divers articles plus ou moins rigoureux quant à l'interprétation qui peut en être faite.

Premièrement en méconnaissant que vote effectif (à l'isoloir) et déclaration de son vote ne correspondent pas forcément (certains électeurs rechignent à faire connaître leur choix). Deuxièmement quand certains transforment la personne exprimant une proximité en « sympathisant », quand ce n'est pas en adhérent (en parlant par exemple de « troupes » du syndicat concerné!) : la majorité des personnes interrogées qui ont voté ne sont pas adhérentes d'un syndicat de salariés et n'ont sans doute pas voté depuis longtemps à une élec-

tion professionnelle (retraité, profession libérale, cadre supérieur, exploitant agricole...); en outre sont exclus du sondage les abstentionnistes. Troisièmement, en omettant qu'un sondage, en fonction de la question posée, du moment où elle est posée, n'est pas neutre quant à la réponse : ainsi, on questionne quelqu'un à l'issue de son vote sur un sujet auquel il n'a pas réfléchi, qu'il n'a pas en tête, qui n'est pas sa préoccupation immédiate! La réponse est

donc le produit de multiples facteurs : sans avis préconçu, la personne peut désigner le sigle du syndicat au hasard, ou parce qu'elle l'a vu en passant sur une affiche ou un autocollant, ou parce qu'elle en a entendu parler récemment (à la radio ou à la télé), sans avoir une connaissance plus approfondie de ce qu'il est ni de ce que sont les autres...

Quoi qu'il en soit, le défi pour FO demeure celui du slogan de notre congrès : plus nombreux, plus forts, libres et indépendants pour la justice sociale!

**L'indépendance
et l'efficacité
de l'action syndicale
de FO reposent
sur le nombre
de ses adhérents**

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr